

## PRIX DE LA «FONDATION POUR GENÈVE»

## Hommage genevois à quatre anciens chefs de notre diplomatie



De gauche à droite MM. Pierre Graber, Fritz Wahlen, Willy Spühler et Max Petitpierre. (Photo Interpress-Stolz)

MM. Max Petitpierre, Fritz Wahlen, Willy Spühler et Pierre Graber ont précédé le conseiller fédéral Pierre Aubert à la tête du Département fédéral des affaires étrangères, naguère Département politique fédéral. Or tous ces hommes qui furent appelés à la tête de notre diplomatie étaient réunis, hier après-midi au Grand Théâtre, pour recevoir ensemble le prix de la Fondation pour Genève. Le motif de la fondation, en décernant ce prix, était de mettre en lumière l'action de ces anciens magistrats pour valoriser, fortifier, prolonger la vocation internationale de Genève. Et, tout naturellement, cet aspect prenait sa place dans le rappel de la politique étrangère suisse telle qu'elle fut conduite depuis 1944, année où Max Petitpierre fut élu conseiller fédéral.

Le président de la fondation, M. Marcel Naville, rappela l'inquiétude des Genevois qui se demandaient ce qu'il allait advenir des organisations internationales à Genève. C'est grâce à une action persuasive et tenace que la Suisse put signer les accords qui allaient faire de Genève le siège européen de l'ONU, dès 1946. La grande conférence humanitaire de 1949, présidée par Max Petitpierre, fit rejaillir le rayonnement international de la cité du bout du lac. Il y eut ensuite, l'implantation du CERN et le soutien accordé au CICR. Pour tout cela, parce que vous avez joué un rôle important, sinon déterminant, merci, dit M. Naville à l'ancien conseiller fédéral Max Petitpierre.

Il évoqua ensuite le prestige national de M. Fritz Wahlen, célèbre dès la guerre pour son plan, qui porta son nom. Plus tard, en 1966, comme chef du Département des affaires étrangères, il négocia l'implantation de la CNUCED à Genève et établit une mission suisse auprès des organisations internationales. Le conseiller fédéral Spühler fut mêlé à la phase d'agrandissement de l'aéroport, à celui du CERN, à l'implantation de l'Organisation mondiale de télécommunication et à celle de la météorologie. La coopération internationale à Genève, avait déclaré M. Spühler, est déjà une contribution à la paix.

Avec M. Graber, ce fut le super-CERN, le centre William Rappard, le Centre international de conférences, l'appui renforcé au CICR et la présidence magistrale d'une nouvelle conférence humanitaire. Quelle continuité.

Continuité, ce fut le thème des propos adressés aux anciens par l'actuel titulaire, M. Pierre Aubert, vice-président du Conseil fédéral. A propos de Max

Petitpierre, il évoqua la reconnaissance de la Chine populaire, la participation aux commissions d'armistice de Corée, la mise en train des pourparlers d'Evian sur l'Algérie. A propos de Fritz Wahlen, il rappela l'adhésion de la Suisse au Conseil de l'Europe. A propos de Willy Spühler, ce fut l'évocation des missions de diplomates suisses à Jérusalem en 1967, sur mandat du secrétaire général de l'ONU, au Nigeria en 1969, sur demande du CICR. Et ce fut aussi le début des rapports du Conseil fédéral préconisant l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Ce fut encore le début de la conférence sur la sécurité où l'action helvétique fut lancée avec vigueur par Pierre Graber dont furent rappelés, par ailleurs, les voyages en Israël et en Egypte. Au fil de ces évocations le Conseiller fédéral Pierre Aubert entendit démontrer que l'ouverture de la Suisse aux cercles internationaux, illustrée par la place de Genève, puisait dans une tradition et devait, logiquement, amener à une adhésion à l'ONU, thème sur lequel il allait prononcer une conférence, le soir même à l'aula de l'Université de Genève.

## Le salut des autorités genevoises

Au nom des autorités, le président du Conseil d'Etat, M. Robert Ducret, salua respectueusement et avec émotion ces hommes qui donnaient une image du passé national. Les Genevois sont devenus conscients de l'importance des organisations internationales, dit-il, eux qui se demandaient où ils en étaient, au lendemain de la guerre. Il souligna l'importance qu'aurait la décision du peuple au sujet de l'ONU. Des esprits chagrins disent que les conférences internationales font perdre du temps et ne servent à rien, lança-t-il, mais il est plus facile de tirer un coup de canon que de signaler un traité de paix.

Il appartenait au professeur Jacques Freymond, ancien directeur de l'Institut des hautes études internationales, de mettre l'action des récipiendaires en perspective. Il brossa un tableau des contrastes entre l'agitation du monde et la continuité d'une politique helvétique qui devait s'adapter constamment, cependant, aux événements. Après la guerre, la position d'un petit pays neutre était inconfortable, suspecte. Il fallut démontrer la transparence d'une attitude, d'une politique, expliquer la politique passée du temps de guerre, participer aux efforts de coopération qui se dégradaient.

Le risque était grand de voir la Suisse ou bien se diluer dans un grand ensemble européen qui l'aurait englobée ou bien de la voir être rejetée des harmonisations internationales nécessaires. Il fallait trouver l'inspiration dans une longue tradition, marquer l'ouverture, la solidarité partout où on le pouvait, demeurer en retrait face aux tentations qui n'étaient pas compatibles avec la position et la structure du pays. Ainsi se développèrent la politique humanitaire, la politique d'aide au tiers monde, la participation à l'OCEE qui deviendra l'OCDE, la participation à l'AELE, mais une coopération purement commerciale avec le Marché Commun. L'entrée au Conseil de l'Europe, l'action dans la conférence sur la sécurité en Europe.

Or, que vit-on, demanda M. Freymond? On vit un monde, une Europe cherchant à s'organiser, certes, mais ne pouvant pas établir de grands conglomerats unitaires. L'exigence de diversité s'imposa. Dans le cours de ces événements la Suisse put faire valoir que la politique de solidarité s'inscrivait dans une recherche légitime de ses intérêts, qu'elle préférait l'universalité des relations aux carcans régionaux trop fermés, qu'elle était attachée à la sphère occidentale mais qu'elle pouvait rester un pays neutre disponible et utile, par exemple aux yeux de l'Est.

En somme, l'évolution fut favorable à l'affirmation d'une politique étrangère elle-même liée à la nature et à la cohésion internes. Avec son passé additionné, dit M. Freymond, citant Jacob Burckhardt, la Suisse, avec sa machine savante, est toujours en mesure d'absorber le choc du futur. La Suisse qui en 1945, semblait aux yeux de beaucoup n'avoir qu'un passé, a aujourd'hui un avenir. Dans cette ligne, M. Freymond sembla préconiser une adhésion logique à l'ONU.

## M. Pierre Graber répond

Ce fut le benjamin des anciens, l'ancien conseiller fédéral Pierre Graber qui répondit et remercia la fondation. Il insista d'ailleurs sur l'évolution que le plus ancien, M. Max Petitpierre, avait conduite, lui qui choquait au début, lorsqu'il projetait un déplacement à l'étranger, qui étonna lorsqu'on le vit conduire lui-même sa voiture pour aller au Palais fédéral au lieu de prendre le tram. Souvenirs qui firent rire l'auditoire mais qui montrèrent combien il était délicat de conduire une politique d'adaptation au lendemain de la guerre, aussi bien vis-à-vis de l'extérieur que vis-à-vis de l'opinion intérieure. Relevant avec pessimisme que la courbe de la détente baisse à nouveau, M. Graber se félicita du fait que la Suisse pouvait tenir une politique cohérente. A ses yeux, la Suisse devrait bien sûr entrer à l'ONU.

Devant un auditoire remplissant le Grand Théâtre tandis qu'un climat d'émotion se dégageait à l'évocation d'un passé incarné par les anciens magistrats présents, ceux-ci reçurent leur prix des mains des membres de la fondation: une très ancienne histoire de Genève. Une réception suivit.

J.-S. E.

## M. PIERRE AUBERT À GENÈVE:

## «Il faut entrer à l'ONU»

Le conseiller fédéral Pierre Aubert a présenté hier un long exposé sur le thème: pourquoi adhérer maintenant à l'ONU. Cette conférence était placée sous les auspices de l'Association suisse de politique étrangère, de l'Union européenne et de l'Association genevoise pour les Nations Unies présidée par M. Pierre Keller. C'est d'ailleurs ce dernier qui introduisit le chef du Département des affaires étrangères, et lança les questions qui suivirent.

Les arguments du magistrat furent, bien sûr, ceux qu'on trouve dans le message adressé au Parlement mais avec une insistance particulière sur certains points. L'adhésion à l'ONU s'inscrit dans la suite logique de la politique suivie depuis 1946, à savoir favoriser la participation active à la coopération internationale partout où cela est possible et compatible avec notre statut et notre politique de neutralité. Conséquence logique, aussi, de l'universalité de nos relations extérieures puisque l'ONU est devenue quasiment universelle. Toutes les grandes questions de notre temps passent par l'ONU. L'Assemblée générale y joue un rôle de plus en plus central. La distinction entre l'ONU technique et l'ONU politique n'existe plus. Les deux tiers des activités des Nations Unies s'exercent dans le secteur de la coopération économique et sociale.

Certes, les buts de maintien de la paix ont connu de nombreux échecs mais il n'est pas honnête de rendre une organisation responsable des désordres du monde. Et souvent des

Pour la Suisse, le statut d'observateur devient de plus en plus inconfortable. Il sera bientôt moins bon que celui de l'OLP. Nous ne pouvons pas nous prononcer à l'assemblée, pas non plus dans les groupes restreints de consultations informelles qui en dépendent. Dans le domaine économique, des droits de l'homme, du droit international, des problèmes de l'information, de la coordination de l'aide humanitaire, même, nous sommes en partie à l'écart de ce qui s'élabore. Nombre de conférences hors ONU, à laquelle nous participons ont été, ensuite, récupérées par l'organisation. Exemple, le dialogue Nord-Sud qui se tenait à Paris.

C'est aussi dans les couloirs de l'organisation que nombre de relations bilatérales se nouent, surtout avec des pays du tiers monde où nous n'avons pas de mission diplomatique en permanence sur place.

## Neutralité sauve

Et rien, vraiment rien, ne fait croire que notre politique de neutralité serait en danger. Il n'y a pas de sanctions militaires contraignantes. Les sanctions non militaires peuvent être interprétées, adaptées par chaque Etat, ce que fait déjà la Suisse (exemple, la Rhodésie hier, l'Argentine aujourd'hui). Quant aux prises de position qui nous seraient demandées, elles pourraient répondre, comme c'est le cas aujourd'hui (exemple la Pologne) à notre attachement à des critères objectifs de souveraineté des peuples, de

## CONSERVATOIRE

## Le Quatuor Alban Berg

Après les Vermeer, le Quatuor Alban Berg les mêmes sommets de l'expression. Américains, le transport était immédiate «coup de foudre». La qualité des Viennois pose plus délicatement, étant plus insoufflée, mais telle qu'elle se laisse moins aisément circonscrire par le langage.

Qu'ils baignent dans une aura de grand Mozart (*Quatuor No 21 en ré majeur KV 478*) témoigne encore discrètement: la musique avec race, dans un élan d'émotion incomparable encore un rien tendue dans l'Allegretto mais combien épanouie et vibrante dans la dante à la couleur presque sensuelle, enfin et incisive, laissant toujours saillir la dans le Finale au contrepoint si dense. *Sätze für Streichquartett op. 5 (1909)* et *Bagatelles op. 9 (1911/13)* de Webern incitent à réfléchir: la musique «critique», éprouve-t-elle tout appendice sensible? L'intensité de la suspension angoissée y contrebalaçant tant l'écriture quintessenciée. Loin de la légèreté d'un lyrisme indu, les Alban Berg quent les tensions internes, toujours menaçant de rupture, de ces pages avec une manière sommée d'en faire des instantanés, à avoir cerné intuitivement le climat.

Dans le *Quatuor en si bémol majeur op. 13* de Beethoven, joué ici avec la *Grande Fugue op. 133*, qui en est le Finale original, éclatent la ligne du jeu d'ensemble: mis en place à rigueur absolue, le dialogue, tour à tour et sercin, d'une couleur toujours franche, se constamment un itinéraire accidenté, Cavatine, dans son frémissement princier sa lumière vacillante, et la Fugue finale, quée de la douleur d'une gestation difficile d'un ton de révolte acharnée, figurent les expressifs, épuisant à force de contentions.

Perfection formelle de l'exposé, mais ment laborieuse, tout au contraire, n'est comme transcendée par le bonheur de mener à un jeu qui accède au sacré: les Berg, dans leurs sourires entendus, d'un plaisir de nous faire partager un grand être, une spiritualité rayonnante, et nous quent la voie de l'hédonisme.

Bernard G.

## AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

## Duo Hermenjat - Felgenhauer

Merveilleux duo que celui de Jean-Claude Hermenjat (flûte) et Fredy Felgenhauer (piano) parvient à un parfait équilibre de timbres, couleurs, et à un étonnant alliage d'expressions.

Rien ne manque au jeu intelligent de ce vieux flûtiste qui sait entraîner et emporter un auditeur charmé dont le seul désir est de donner à la douceur ou à la véhémence, à la ou à la concentration qu'il sait imprimer à de ses pages.

Quant au pianiste, son jeu est toujours grande sûreté et toujours soutenu par un fond de la pulsation rythmique. Doué d'une qualité d'attention, F. Felgenhauer assure sa cohérence et sa mesure.

Au programme, une sonate de Hindemith vigoureuse et souple - et une sonate de d'une rare et sensible unité, suivies de la sonate de Henri Dutilleul - pour laquelle J.-C. Hermenjat fait preuve d'une virtuosité et d'une délicatesse bornées - et de la sonate en ré majeur de Prokofiev, rendue, par l'art de ces deux musiciens dans toute sa richesse d'invention.

Les qualités de ces deux instrumentistes que s'ajoutent; elles se rencontrent et se complètent de sorte qu'il en naît, pour le public, un plaisir musical.

vernier spectacles



VERNIER, sous tente (chauffée)

Jeudi 29 avril à 21 h.

UN «WOMAN SHOW» EXCEPTIONNEL DE

CHI COLTRANE